

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR 2023-136

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de TOP Rallye Racing 37, rue de l'Abbé Douderny 59280 ARMENTIERES afin de garantir le bon déroulement de la journée d'essais automobiles le lundi 19 juin 2023 sur le territoire de la Commune de Zermzeele limite du territoire de Wormhout,

ARRETE:

Article 1 : La circulation sera interdite à tous véhicules, **sauf riverains sur simple demande** et le stationnement sera interdit, **Chemin du Crapaud VC305, et ce, le lundi 19 juin 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h30.**

Article 2 : Une signalisation réglementaire sera mise en place par les organisateurs.

Article 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis, aux riverains, à l'organisateur, à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 9 juin 2023

Le Maire,
Frédéric DEVOS



Acte rendue exécutoire par
Publication et notification le 09/06/2023
Le Maire,
Frédéric DEVOS

